



Caisse de prévoyance du Canton du Valais
(CPVAL)

Directive sur la politique de confidentialité pour les personnes assurées

Table des matières

1. Objectif de la politique de confidentialité.....	3
2. Définitions.....	3
3. Responsable du traitement	3
4. Collecte de données personnelles	5
5. Finalité du traitement des données personnelles	5
6. Base légale pour le traitement des données personnelles.....	6
7. Transmission de données personnelles à des tiers	6
8. Transmission de données personnelles à l'étranger	7
9. Durée du traitement des données personnelles.....	7
10. Sécurité.....	8
11. Droits des personnes concernées.....	8
12. Modification de la politique de confidentialité.....	9

1. Objectif de la politique de confidentialité

Dans cette politique de confidentialité, nous, la Caisse de Prévoyance du Canton du Valais, ci-après également dénommés « **nous** », « **notre** », « **CPVAL** »), expliquons comment nous collectons et traitons les données personnelles de nos assurés.

Nous recevons et traitons des données personnelles dans le cadre de notre activité de caisse de prévoyance. Nous avons mis en place des lignes directrices en matière de protection des données, conformément aux lois sur la protection des données applicables en Suisse.

2. Définitions

Nous utilisons entre autres les termes suivants dans cette politique de confidentialité :

- **Données personnelles** : toutes les informations relatives à une personne physique identifiée ou identifiable.
- **Personne concernée** : personne physique dont les données personnelles sont traitées.
- **Traitement** : tout traitement de données personnelles, quels que soient les moyens et procédures utilisés, notamment l'obtention, le stockage, la conservation, l'utilisation, la modification, la divulgation, l'archivage, la suppression ou la destruction de données.
- **Responsable du traitement** : personne privée ou organisme fédéral qui, seul ou avec d'autres, décide de la finalité et des moyens du traitement.
- **Sous-traitant** : personne privée ou organisme fédéral qui traite des données personnelles pour le compte du responsable du traitement.
- **Organisme fédéral** : autorité ou agence fédérale ou personne chargée des tâches publiques de la Confédération.

3. Responsable du traitement

L'organisme responsable du traitement au sens de la loi sur la protection des données est :

Caisse de Prévoyance du Canton du Valais

Rue Chanoine-Berchtold 30
Case postale 630
1950 Sion

Pour des questions ou des commentaires concernant la protection des données ou le traitement de vos données personnelles, le conseiller à la protection des données de CPVAL est à votre disposition sous les options de contact suivantes :

Conseiller à la protection des données de CPVAL

PricewaterhouseCoopers AG
Birchstrasse 160
8050 Zurich
E-Mail: ch_privacy@pwc.ch
Référence : Datenschutz/CPVAL

Catégories de données personnelles

Nous traitons les données personnelles des assurés et survivants, de leurs partenaires, enfants et/ou autres bénéficiaires, ainsi que les données des pensionnés de vieillesse, de survivants et d'invalidité :

Données de base : Il s'agit des données de base vous concernant dont nous avons besoin pour traiter nos relations contractuelles et autres relations commerciales. Nous traitons vos données de base, par exemple, si vous êtes une personne assurée ou une personne à charge ou bénéficiaire d'une personne assurée.

Les données de base comprennent par exemple :

- Nom, prénom, sexe, date de naissance ;
- Adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone et autres informations de contact ;
- État civil, date du mariage ou du divorce, âge, nationalité et lieu d'origine, numéro de sécurité sociale, numéro personnel, unité organisationnelle, groupe de salariés, compte utilisateur ;
- Compte de salaire, informations sur les institutions de prévoyance ou de libre passage antérieures, dates d'entrée et de sortie chez l'employeur, catégorie de personnel, degré d'aptitude au travail, degré d'occupation, salaire annuel assuré déclaré et salaire LPP, informations sur les relations avec des tiers, comme par exemple les personnes à charge et bénéficiaires.

Données sur les contrats, les cas et les prestations : données personnelles liées à la conclusion, au traitement ou à la résiliation des contrats, à l'admission des assurés dans la prévoyance professionnelle, à la réception des notifications, au traitement des dossiers de prévoyance et autres prestations (par exemple le paiement de la prestation de libre passage).

Ces données comprennent notamment les données suivantes :

- Informations relatives au contrat avec l'employeur (par exemple, type et date de conclusion du contrat ainsi que son traitement et sa gestion, ainsi que des informations relatives aux réclamations et aux modifications du contrat) ;
- Informations liées au traitement des événements assurés, telles que l'annonce de la survenance de l'événement assuré, des informations sur le motif de l'événement assuré tel qu'un accident ou une maladie et la date de l'événement, des informations relatives à l'examen de l'événement assuré, des informations sur d'autres compagnies d'assurance et assureurs et sur des tiers tels que les personnes concernées, ainsi que les données personnelles particulièrement sensibles (par exemple les données de santé) et les informations sur des tiers (par exemple sur les personnes impliquées dans l'apparition de l'incapacité de travail ou du décès) ;
- Dans d'autres cas de prestations, comme les informations liées au versement de la prestation de sortie (par exemple le motif de celle-ci, mais aussi des informations sur les comptes et les institutions de libre passage et, le cas échéant, le consentement du conjoint), aux rachats éventuels ou en relation avec un changement de l'état civil (par exemple date du divorce, prestations de sortie acquises, retraits anticipés ou rentes d'invalidité perçues et décisions de justice à cet égard).

Données financières : Les données financières sont des données personnelles relatives à la situation financière, aux paiements et à l'exécution des créances. Cela inclut les informations relatives aux paiements et aux coordonnées bancaires, par exemple, le paiement des cotisations par l'employeur et, lors de l'exécution des créances, pour les assurés, informations également sur les salaires, les rachats de prévoyance professionnelle et le paiement des rentes. Nous traitons également des données financières sur les bénéficiaires, par exemple dans le cadre des pensions des conjoints survivants, des enfants et des autres bénéficiaires.

4. Collecte de données personnelles

En tant que responsable de traitement, nous collectons et traitons principalement les données personnelles dont nous avons besoin pour mettre en œuvre la prévoyance professionnelle. Cela inclut vos données personnelles, que nous recevons principalement de vous et de vos employeurs actuels ou anciens. Les employeurs sont légalement tenus de nous fournir toutes les données nécessaires à la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle. Cependant, nous pouvons également recevoir des informations vous concernant de la part d'autres tiers, par exemple de personnes qui communiquent avec nous, ou de sources publiques. Les tiers dont nous pouvons recevoir des informations sont répertoriés ci-dessous :

- Employeur ;
- Des personnes de votre environnement (membres de la famille, représentants légaux) ;
- Poste Suisse, offices publics ;
- Banques et autres prestataires de services financiers, assurances privées et sociales, institutions de retraite et de libre passage ;
- Experts, médecins et autres prestataires de services, dont nous recevons également des données de santé à des fins de clarification ;
- Les prestataires de services ;
- Autorités, tribunaux, parties et autres tiers dans le cadre de procédures judiciaires ou administratives en lien avec les prestations de prévoyance professionnelle tels que l'office AI, la SUVA ou l'assurance chômage ;
- Les registres publics tels que l'Office de Poursuites pour dettes ou Registre du Commerce

Les données que nous traitons conformément à cette politique de confidentialité concernent non seulement les assurés, mais souvent aussi des tiers. Si vous nous fournissez des informations sur un tiers, nous supposons que vous en avez le droit et que les informations sont correctes. En soumettant des données sur des tiers, vous le confirmez. Par conséquent, veuillez informer ces tiers du traitement de vos données par nos soins et leur remettre une copie de cette politique de confidentialité.

5. Finalité du traitement des données personnelles

Les données personnelles sont traitées principalement aux fins de la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle. Ceux-ci incluent par exemple :

- La conclusion et le traitement des **contrats d'affiliation** avec l'employeur, l'exécution des réclamations légales découlant des contrats, la comptabilité et la résiliation des contrats. En particulier, nous traitons les données de base, les données contractuelles, de dossiers et de prestations, les données financières et les données de communication ;
- L'admission **des assurés**. À cette fin, nous traitons notamment les données de base ;
- L'examen et le traitement des **événements assurés**, y compris la coordination avec d'autres assureurs. À cette fin, nous traitons principalement les données contractuelles, de cas et de prestations de la personne assurée ainsi que de ses proches et bénéficiaires, y compris les données de santé.

Nous traitons également les données personnelles à des fins connexes, notamment les suivantes :

- **Communication** : Nous traitons les données personnelles pour communiquer avec vous, par ex. pour répondre aux éventuelles demandes de renseignements. À cette fin, nous utilisons en particulier les données de communication et de base et, selon le sujet de la communication, également les données contractuelles, de cas et de prestation ;
- **Sécurité et prévention** : Nous traitons également les données personnelles à des fins de sécurité, pour assurer la sécurité informatique, pour prévenir la fraude et les abus et à des fins de preuve ;

- **Respect des exigences légales** : Nous traitons les données personnelles afin de respecter les obligations légales et de prévenir et détecter les violations. Cela inclut par exemple le respect des obligations de divulgation, d'information ou de reporting, y compris le suivi des communications, des enquêtes internes ou externes ou la divulgation de documents à une autorité si nous avons une raison objective ou sommes légalement obligés de le faire. À ces fins, nous traitons en particulier les données de base, contractuelles et financières ainsi que les données de communication des employeurs et de leurs interlocuteurs, éventuellement des assurés (par exemple en cas de soupçon d'une prestation inappropriée) ;
- **Protection juridique** : Nous traitons les données personnelles pour protéger les droits légaux, par exemple pour faire valoir des réclamations auprès ou hors des tribunaux et auprès des autorités en Suisse et, si nécessaire, également à l'étranger, ou pour nous défendre contre des réclamations. Selon la constellation, nous traitons différentes données personnelles, par exemple les coordonnées et les détails des processus ayant donné lieu ou pouvant donner lieu à un litige ;
- **Autres finalités** : Nous pouvons traiter des données personnelles à d'autres fins, par exemple dans le cadre de nos processus internes et de notre administration. Cela comprend l'administration informatique, la comptabilité, l'archivage des données et la gestion de nos archives ; la formation et l'éducation; l'examen ou la mise en œuvre de transactions d'entreprise telles que par exemple l'acquisitions, ventes et fusions d'entreprises ; la transmission des demandes aux autorités compétentes ; la cession de créances, dans laquelle nous donnons à l'acheteur des informations sur le motif et le montant de la créance et, le cas échéant, sur la solvabilité et le comportement du débiteur ; en général, vérifier et améliorer les processus internes.

6. Base légale pour le traitement des données personnelles

Notre activité dans le domaine de la prévoyance professionnelle obligatoire est régie par la législation sur la prévoyance professionnelle, en particulier par la Loi fédérale sur la Prévoyance Professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et par la Loi fédérale sur le Libre Passage dans la prévoyance professionnelle (LFLP) et la réglementation associée. En tant qu'organisme fédéral, nous traitons vos données personnelles dans ce domaine dans le cadre de nos pouvoirs de traitement légaux (par exemple art. 85a et suivants LPP).

Nous travaillons également dans le domaine de la prévoyance surobligatoire, c'est pourquoi notre traitement des données est soumis aux dispositions sur la protection des données de la Loi fédérale sur la Protection des Données (LPD) en vigueur. Dans ce contexte, nous traitons vos données personnelles en particulier pour l'exécution d'un contrat avec la personne concernée ou pour des mesures précontractuelles (par exemple l'examen d'une demande de contrat), pour la protection d'intérêts légitimes, sur la base d'un consentement séparé ou pour se conformer aux dispositions légales.

7. Transmission de données personnelles à des tiers

Non seulement les institutions de prévoyance sont impliquées dans la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle, mais également d'autres organismes - employeurs, institutions de libre passage, autres assureurs, prestataires de services médicaux, etc. Vos données ne seront donc pas traitées uniquement par nous, mais également par des tiers. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des catégories de destinataires auxquels nous pouvons divulguer des données personnelles :

- **Employeur** : nous ne divulguons aucune donnée de santé ni aucune activité telle que rachats, retraits anticipés, etc.
- **Divulgations en cas d'événement assuré** : dans le cadre de l'annonce et de la survenance d'un événement assuré et dans le cadre d'autres prestations telles qu'un transfert, nous pouvons collecter des données, par exemple avec des institutions de libre passage, d'autres institutions de prévoyance, des autorités et des offices (par exemple, des assureurs sociaux comme l'assurance invalidité ou les offices sociaux en particulier), d'autres assureurs, des prestataires de services médicaux et des experts, des banques et des prêteurs, des tribunaux et des avocats externes. Dans le cadre du traitement des cas de soins préventifs et des

éclaircissements correspondants, nous pouvons également collecter des données auprès de tiers mais également les transmettre à ceux-ci, par exemple à des médecins et autres prestataires de services, à des experts, aux autorités, aux tribunaux, aux personnes fournissant des informations et aux avocats. Nous informons par exemple d'autres assureurs sociaux et privés de certains cas d'assurance afin de coordonner les obligations en matière de prestations et de clarifier et faire valoir les droits de recours. En particulier en cas de divorce et de litiges successoraux, nous transmettons des données personnelles aux tribunaux et autres institutions de prévoyance ou de libre passage ;

- **Autorités et offices** : Nous pouvons transmettre des données personnelles aux autorités, offices, tribunaux et autres organismes publics si nous y sommes légalement obligés ou autorisés ou si cela est nécessaire pour protéger nos intérêts, notamment dans le cadre de procédures judiciaires ou administratives en lien avec les prestations de prévoyance professionnelle tels que l'office AI, la SUVA ou l'assurance chômage, de procédures préjudiciaires et extrajudiciaires et dans le cadre d'obligations juridiques d'information et de coopération. Les destinataires sont par exemple les offices de recouvrement, les tribunaux pénaux et les services de police judiciaire, les services fiscaux ou les autorités de sécurité sociale. Les données sont également divulguées si nous obtenons des informations auprès des autorités publiques, par exemple dans le cadre du traitement des demandes de pension ;
- **Autres personnes** : lorsque l'inclusion de tiers découle des finalités, les données peuvent également être divulguées à d'autres destinataires, par exemple aux personnes impliquées dans une procédure devant les tribunaux ou les autorités (par exemple lors du recours au tiers responsable ou à son assureur responsabilité civile). Ces autres personnes peuvent également être des destinataires d'un paiement, des représentants autorisés, des banques correspondantes, d'autres institutions financières et d'autres organismes impliqués dans une transaction juridique ;
- **Sous-traitant (prestataire de services)** : Nous pouvons également transmettre vos données personnelles à des entreprises si nous utilisons leurs services. Ces prestataires de services traitent les données personnelles en notre nom en tant que « sous-traitants ». Nos sous-traitants sont tenus de traiter les données personnelles exclusivement selon nos instructions et de prendre les mesures de sécurité des données appropriées. Grâce à la sélection de prestataires de services et à des accords contractuels adaptés, nous veillons à ce que la protection des données soit garantie tout au long du traitement de vos données personnelles. Il s'agit par exemple de la gestion administrative ou des services informatiques. Nous sélectionnons nos partenaires et sous-traitants avec soin et uniquement avec la garantie suffisante qu'ils disposent des mesures techniques et organisationnelles appropriées. Nos partenaires et sous-traitants sont tenus à tout moment de respecter pleinement la Loi fédérale sur la Protection des Données.

8. Transmission de données personnelles à l'étranger

En principe, nous traitons les données personnelles en Suisse.

Toutefois, si un destinataire se trouve dans un pays ne disposant pas d'une protection juridique adéquate des données, nous obligeons contractuellement le destinataire à respecter la loi applicable en matière de protection des données. À cette fin, nous utilisons les clauses contractuelles types révisées de la Commission européenne, qui ont été approuvées et adaptées par le PFPDT, sauf si le destinataire est déjà soumis à un ensemble de règles légalement reconnues pour garantir la protection des données et que nous ne pouvons pas nous prévaloir d'une exception. Une exception peut notamment s'appliquer en cas de procédure judiciaire à l'étranger, mais aussi en cas d'intérêt public majeur ou si un contrat exige une telle divulgation, si vous avez donné votre consentement ou s'il s'agit de données que vous avez rendues généralement accessibles et dont vous avez autorisé le traitement.

9. Durée du traitement des données personnelles

Nous traitons et stockons vos données personnelles aussi longtemps que nécessaire pour remplir nos obligations contractuelles et légales. Il est également possible que les données personnelles soient stockées pendant la durée pendant laquelle des réclamations peuvent être faites contre nous et dans la mesure où nous y sommes légalement obligés ou si des intérêts commerciaux légitimes l'exigent (par exemple à des fins de preuve et de documentation).

Si vos données personnelles ne sont plus nécessaires aux fins ci-dessus, elles seront supprimées ou rendues anonymes dans la mesure du possible.

10. Sécurité

Nous avons mis en œuvre des mesures organisationnelles et techniques pour assurer la sécurité des données et les protéger contre tout traitement non autorisé ou illicite, perte accidentelle, altération, divulgation ou accès. Nous obligeons également nos sous-traitants à prendre les mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées. Cependant, comme toutes les entreprises, nous ne pouvons pas exclure avec une certitude absolue des violations de la sécurité des données ; certains risques résiduels sont inévitables.

11. Droits des personnes concernées

Droit d'accès : Vous avez le droit de recevoir à tout moment des informations sur les données personnelles stockées à votre sujet et une copie de ces informations. Ce droit d'accès comprend les informations suivantes :

- L'identité et les coordonnées du responsable de traitement ;
- Les données personnelles traitées en tant que telles ;
- La finalité du traitement ;
- La durée de conservation des données personnelles ou, si cela n'est pas possible, les critères de détermination de cette durée ;
- Les informations disponibles sur l'origine des données personnelles, dans la mesure où elles n'ont pas été obtenues auprès de la personne concernée ;
- Le cas échéant, l'existence d'une décision individuelle automatisée et la logique sur laquelle se fonde cette décision ;
- Le cas échéant, les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données personnelles sont divulguées, ainsi que des informations si les données personnelles sont traitées par un sous-traitant.

Vous avez également le droit de savoir si des données personnelles ont été transmises à un pays tiers ou à une organisation internationale. Si tel est le cas, vous avez également le droit de recevoir des informations sur les garanties appropriées en rapport avec la transmission.

Droit à la remise et à la transmission des données : Vous avez le droit de recevoir les données personnelles que vous avez fournies dans un format structuré et lisible par machine. Vous avez également le droit de faire transmettre ces données à un autre responsable de traitement, à condition que le traitement soit basé sur le consentement ou sur un contrat et que le traitement soit effectué à l'aide de procédures automatisées, et à condition que le traitement ne soit pas nécessaire pour accomplir une tâche d'intérêt public ou effectuée dans l'exercice de l'autorité publique qui a été transférée au responsable de traitement.

Autres droits : Outre le droit d'accès et le droit à la remise et à la transmission des données, vous avez le droit de demander la rectification, l'effacement ou la destruction de vos données personnelles et de vous opposer au traitement de vos données personnelles. Vous avez également le droit de faire valoir votre point de vue en cas de décisions individuelles automatisées et de demander que la décision soit révisée par une personne physique. Si le traitement des données personnelles est basé sur votre consentement, vous pouvez révoquer ce consentement à tout moment.

Exercice des droits : Nous acceptons les demandes d'accès écrites, accompagnées d'une copie lisible d'une pièce d'identité officielle valide (par exemple passeport, carte d'identité, permis de conduire).

Droit de recours auprès de l'autorité de surveillance : Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de surveillance, notamment à votre lieu de résidence, sur votre lieu de travail ou sur le lieu de la violation présumée de la réglementation sur la protection des données.

Autorité de surveillance compétente pour la Suisse :

Préposé fédéral à l'information et à la protection des données (PFPDT)
Chemin Feldegg 1
CH-3003 Berne

<https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/de/home.html>

Téléphone : +41 58 462 43 95

Veillez noter que ces droits peuvent être limités ou exclus dans des cas individuels, par exemple s'il existe des doutes sur votre identité ou si cela est nécessaire pour protéger d'autres personnes, pour sauvegarder des intérêts dignes de protection ou pour respecter des obligations légales.

12. Modification de la politique de confidentialité

Nous nous réservons le droit d'adapter, de compléter ou de modifier de toute autre manière cette politique de confidentialité à tout moment et sans indication de motifs. La politique de confidentialité actuelle de la Caisse de Prévoyance du Canton du Valais s'applique.